

OMPI



A/47/6 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 septembre 2009

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

ASSEMBLÉES DES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI

Quarante-septième série de réunions
Genève, 22 septembre – 1^{er} octobre 2009

PROPOSITION DE REVISION DU REGLEMENT FINANCIER
ET DU REGLEMENT D'EXECUTION DU REGLEMENT FINANCIER

présentée par le Directeur général

1. Le document contenant la proposition de révision du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier (WO/PBC/14/7) a été soumis au Comité du programme et budget (PBC) de l'OMPI à sa quatorzième session, tenue du 14 au 16 septembre 2009.

2. Le PBC a décidé de transmettre ce document directement aux assemblées des États membres de l'OMPI pour examen (document A/47/15).

3. *L'Assemblée générale est invitée*

a) à approuver les modifications du Règlement financier énumérées au paragraphe 4 du document WO/PBC/14/7, avec effet i) au 1^{er} janvier 2010 en ce qui concerne les articles 3.12, 3.14, 4.7, 4.8, 5.3, 5.4, 6.1, 6.2, 6.3, 6.5, 6.6, 6.7 et 8.10; et ii) au 1^{er} octobre 2009 en ce qui concerne l'article 5.6; et

b) à prendre note des modifications des règles du règlement d'exécution du Règlement financier et de leurs dates respectives d'entrée en vigueur, comme indiqué au paragraphe 6 du document WO/PBC/14/7.

[Fin du document]